



INFO • MÉMO



Programme Renouveau villageois Reprise des travaux en mai

Les travaux entrepris l'automne dernier dans le cadre du programme Renouveau villageois se poursuivront à compter du mois de mai. Si tout se déroule comme prévu, ils seront terminés à la fin de la première semaine de juin.

Au cours des prochains mois, les travaux de voirie dans les stationnements seront réalisés. On installera aussi l'égout pluvial dans la rue du Couvent et l'on effectuera des travaux de tranchées électriques et aux bases de béton.

Sont aussi prévus des travaux aux bordures de rue sur de la Fabrique et sur les stationnements, des travaux aux trottoirs et traverses pour piétons, de l'aménagement paysager, la réalisation d'un sentier piétonnier, l'installation de jeux d'eau et le pavage sur les rues de la Fabrique, du Couvent et sur les stationnements.

Rappelons-le, le programme Renouveau villageois nous permet d'améliorer les infrastructures du secteur centre de Sainte-Brigitte, grâce à une subvention du ministère des

Affaires municipales et des régions.

Enfin le printemps

Nous commençons tous à sortir de notre hibernation. D'ici peu, le printemps nous permettra de donner un bon coup de balai et de nous refaire une beauté. Je vous invite à ne pas ménager vos efforts pour redonner fière allure et une propreté étincelante à notre municipalité. Nous avons le privilège de demeurer dans un joyau régional de la nature et nous devons l'entretenir. Comme dit le proverbe chinois, si chacun balaie devant sa porte... la rue sera propre.



Pierre Vallée, maire

Recyclage

Tout au long de l'année, plusieurs marchands recueillent, sans frais, les produits dangereux tels que :

- Les piles plates et rechargeables : Radio Shack et Centre du Rasoir
- Les batteries d'automobiles : Canadian Tire
- Les pneus : à votre garage
- Les pneus usés (l'entreprise n'accepte que les pneus de voiture : Recyclage Transpneu inc. au numéro (418) 833-0057
- Huiles à moteur : Canadian Tire
- Les munitions, armes et détonateurs : Sûreté du Québec

Veillez prendre note que cette liste n'est pas exhaustive ; elle correspond aux informations recueillies à ce jour.

André St-Gelais
Inspecteur municipal et responsable des travaux publics

Séance du conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **lundi 9 mai** à 20 h 00 au Centre communautaire Le Trivent. Bienvenue à tous !



Règlement sur le brûlage

En vertu du règlement n° 375-97, toute personne doit au préalable obtenir un permis de brûlage du service de sécurité publique de la Municipalité pour allumer un feu d'abattis, de branches ou d'arbres. La surface de brûlage ne devra pas dépasser 2 mètres de diamètre. L'émission d'un permis de brûlage est sans frais. Le service de sécurité publique est autorisé à accorder des permis :

- par temps humide ou pluvieux ;
- sur confirmation que le brûlage sera effectué sous la surveillance constante d'une personne apte à intervenir ;
- après confirmation que le demandeur aura en sa possession le matériel nécessaire pour faire l'extinction et éviter la propagation.

En tout temps, le service de sécurité publique peut annuler ledit permis. Dans le cas de grands vents à la date du permis, celui-ci est automatiquement annulé et une nouvelle demande doit être faite.

Tout manquement au présent règlement rend passible d'une amende, plus les frais. Le fait d'avoir un permis de brûlage n'enlève pas au permissionnaire la responsabilité de son acte.

Toute demande de permis doit être faite 48 heures avant la date prévue, du lundi au vendredi, aux heures de bureau au service de sécurité publique. Veuillez vous adresser à Claude Côté au 825-1378, poste 302.

Claude Côté
Responsable de la sécurité publique

Village champêtre

Le concours « Sainte-Brigitte, Village champêtre » est de retour pour une quatrième année consécutive. Lancé par le comité Laval fleuri, il poursuit l'objectif d'encourager la population à embellir leur parterre et leur environnement immédiat. Il s'inscrit également dans la mission récréotouristique de la Municipalité et la promotion de la qualité de vie chez nous.

Pour cette 4^e édition, le comité Laval fleuri propose trois catégories qui ont connu un vif succès au fil des ans, de même qu'une nouvelle catégorie destinée aux adultes jardiniers :

- Maisons fleuries
- Cour latérale ou arrière
- Potager fleuri Académie (6 à 14 ans)
- Potager

Davantage d'informations sur le concours et ses nouveautés vous seront acheminées dans l'édition de mai du Lavallois.

Les membres du comité Laval fleuri



Horaire du Chalet des sports

Horaire régulier pour le printemps

Lundi au jeudi :	18 h à 21 h
Vendredi :	18 h à 22 h
Samedi et dimanche :	16 h à 22 h





Technicien(ne) aux loisirs (Emploi étudiant - Saisonnier à temps plein)

Responsabilités

Relevant de la responsable des loisirs, patrimoine, arts et culture, le technicien aux loisirs assistera la responsable principalement pour les tâches suivantes :

- Coordination et supervision de réalisation des divers événements estivaux : Tournoi de golf, Fête de la pêche et Fête Nationale
- Administration des inscriptions au camp d'été et effectuer le suivi auprès du coordonnateur du camp d'été
- Planification d'une exposition régionale d'artistes et d'artisans
- Participation à la programmation des loisirs d'automne
- Gestion de la location des locaux et plateaux sportifs
- Inspection hebdomadaire des parcs
- Mise à jour de l'inventaire du matériel de loisir
- Réponse aux besoins des divers comités

Exigences

- Être étudiant à temps plein et retourner aux études à temps plein en septembre 2005 (études en loisir)
- Excellente maîtrise du français (parlé et écrit) et des logiciels informatiques de Microsoft Office (Word, Excel, Outlook)
- Posséder une automobile

- Démontrer des qualités d'autonomie, disponibilité, débrouillardise, sens des responsabilités et travailler en équipe

Durée de l'emploi

- Durée 14 semaines, du 9 mai au 12 août 2005
- 35 heures par semaine, sur horaire variable

Rémunération

- 10 \$ / heure

Date limite des candidatures

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 18 avril 2005 à 16 h 30** à l'adresse suivante :

Technicien(ne) en loisirs
Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval
414, avenue Sainte-Brigitte
Sainte-Brigitte-de-Laval, Québec GOA 3K0

Information

Pour plus d'informations sur la nature de cet emploi, veuillez communiquer avec Mélanie Blais au 825-1378, poste 226 ou mblais@ste-brigitte-de-laval.com.

• • •

Service de la voirie - Service des loisirs (Emploi étudiant - Deux postes)

Tâches

- Effectuer différents travaux manuels au sein de l'équipe de la voirie et des loisirs. Les personnes retenues pourront être affectées comme aide journalier et aide horticulteur, et devront travailler avec de petits outils.

Exigences

- Études secondaires complétées
- Être âgé de 16 ans et plus et résident de Sainte-Brigitte-de-Laval
- Être ponctuel, travaillant, disponible, avoir de l'entregent et en bonne forme physique

Durée de l'emploi

- Du 27 juin au 26 août 2005
- 40 heures par semaine, sur horaire variable

Rémunération

- 9 \$ / heure

Date limite des candidatures

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 13 mai 2005 à 16 h 30** à l'adresse suivante :

Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval
414, avenue Sainte-Brigitte
Sainte-Brigitte-de-Laval, Québec
GOA 3K0

Information

Pour plus d'informations sur la nature de cet emploi, veuillez communiquer avec André St-Gelais au 825-2121.



La semaine de relâche

Cette année, 90 participants ont profité des activités offertes par le Service des loisirs durant la semaine de relâche, du 28 février au 4 mars. Les jeunes pouvaient s'inscrire pour une demi-journée, pour la journée ou pour toute la semaine. Ils ont pu profiter d'activités sportives, culturelles, récréatives et même scientifiques.

Malheureusement, les sorties préparées par le Service des loisirs de Lac-Beauport ont dû être annulées en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions provenant de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Un nouveau service de garde était mis à la disposition des familles en début et en fin de journée afin d'accommoder les parents qui travaillent. Cette nouveauté a été fort appréciée et 50 participants ont utilisé ce service tout au long de la semaine.

Les activités les plus populaires ont été les Jeux loufoques, Clownerie et Origami et Sciences en folie, dont vous apercevez ici quelques photos.



Tournoi de golf « Invitation des Lavalois »

Réservez tout de suite à votre agenda le **vendredi 10 juin 2005**. C'est à cette date qu'aura lieu la 11^e édition du Tournoi de golf « Invitation des Lavalois » au Club de golf Alpin. La formule du tournoi est le « Continuous Mulligan ».

Les profits de la journée seront remis à la Maison des jeunes et à la Maison de la jeunesse et du développement.

Pour information, communiquez avec le Service des loisirs au 825-1378 poste 226.